

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – CELBEX 653

### SECTION 1. IDENTIFICATION

---

<b>Identification du produit</b>	Celbex 653
<b>Autres moyens d'identification</b>	Celbex
<b>Utilisation recommandée</b>	Additif pour coulis de ciment utilisé lors de l'injection dans des sols instables, des cavités remplies d'eau et en présence de conditions de circulation d'eau.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Usage professionnel seulement
<b>Identifiant du fournisseur</b>	Multiuréthanes Ltée. 5245 rue Creebank, Mississauga, ON L4W 1N3 (Canada)
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	1-800-663-6633

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

---

<b>Classification</b>	Irritation de la peau - Catégorie 2 Irritation des yeux - Catégorie 2B Cancérogénicité - Catégorie 1A Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Catégorie 3
-----------------------	--

**Éléments d'étiquetage** Pictogrammes



Mot d'avertissement  
DANGER

Mentions de danger  
Provoque une irritation de la peau.  
Provoque une irritation des yeux.  
Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.  
Peut provoquer le cancer (inhalation).

Conseils de prudence

**Prévention**

Portez un équipement de protection approprié.  
Évitez de respirer la poussière.  
Lavez-vous les mains et la peau exposée après manipulation.

**Réponse**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Retirez les vêtements contaminés. Rincez la zone affectée à l'eau. Si une irritation ou une éruption cutanée survient, consultez un médecin.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincez prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si présentes et faciles à enlever. Continuez à rincer. Consultez immédiatement un médecin.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – CELBEX 653

EN CAS D'INHALATION : Déplacez la personne à l'air frais. Consultez un médecin.

### **Stockage**

Stockez dans un endroit sec et frais. Ne pas stocker avec des acides.

### **Disposition**

Éliminez le matériel conformément à toutes les lois et réglementations fédérales, provinciales et locales applicables. Les réglementations peuvent varier selon les régions. La caractérisation des déchets et le respect des lois applicables sont de la seule responsabilité du producteur de déchets.

### **Autres dangers**

Le produit est utilisé avec du ciment Portland ou d'autres matériaux caustiques qui peuvent provoquer une réaction allergique cutanée chez les personnes sensibles. Le ciment humide peut dessécher la peau et provoquer des brûlures chimiques. Le produit contient un faible pourcentage de quartz, dont l'exposition à des quantités susceptibles de provoquer des symptômes chroniques est hautement improbable ; cependant, une exposition répétée ou prolongée à la poussière de silice cristalline respirable (en suspension dans l'air) entraînera des dommages pulmonaires sous forme de silicose et peut provoquer le cancer.

## SECTION 3. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

### Mélange

<u>Nom chimique</u>	<u>Numéro de CAS</u>	<u>Concentration</u>	<u>Noms communs / synonymes</u>	<u>Autres identificateurs</u>
Calcaire	1317-65-3	40 – 70%	Non disponible	Non disponible
Agent thixotrope	Non reporté	15 – 40%	Non disponible	Non disponible
Quartz	14808-60-7	1 – 5%	Non disponible	Non disponible

### Notes

En raison de sa composition variable, une gamme de concentrations, prescrite par le Règlement sur les produits contrôlés, a été utilisée lorsque nécessaire.

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

### Inhalation

Lorsque des symptômes apparaissent, sortez à l'air libre et ventilez la zone suspectée. Gardez la personne au repos et dans une position confortable pour la respiration. Consultez un médecin.

### Contact avec la peau

Retirez les vêtements contaminés. Rincez la zone affectée à l'eau. Consultez un médecin si une irritation se développe ou persiste.

### Contact avec les yeux

Rincez prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si présentes et faciles à enlever. Continuez à rincer pendant au moins 15 minutes. Consultez immédiatement un médecin.

### Ingestion

Rincez la bouche. Ne pas provoquer de vomissements. Si des vomissements spontanés surviennent, faites pencher la victime en avant, la tête entre les jambes, pour éviter d'inhaler le vomi, rincez la bouche et faites boire beaucoup d'eau à la victime. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Consultez immédiatement un médecin.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – CELBEX 653

<b>Principaux symptômes et effets (aigus ou retardés)</b>	L'irritation des yeux peut être sévère et causer des dommages aux yeux si elle n'est pas traitée. Peut causer une irritation de la peau et des voies respiratoires. Irrite les voies respiratoires. L'ingestion est susceptible d'être nocive ou d'avoir des effets indésirables. Le produit contient un faible pourcentage de quartz, dont l'exposition à des quantités susceptibles de provoquer des symptômes chroniques est hautement improbable ; cependant, une exposition répétée ou prolongée à la poussière de silice cristalline respirable (en suspension dans l'air) entraînera des dommages pulmonaires sous forme de silicose et peut provoquer le cancer.
<b>Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial</b>	Traitez de manière symptomatique. En cas d'exposition ou de préoccupation, consultez un médecin et demandez des soins médicaux.

### SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

---

<b>Moyens d'extinction</b>	<u>Moyens d'extinction appropriés</u> Utilisez un agent extincteur adapté au feu environnant.  <u>Moyens d'extinction inappropriés</u> Ne pas utiliser un jet d'eau puissant. Un jet d'eau puissant peut propager l'incendie.
<b>Dangers spécifiques du produit</b>	Le produit n'est pas inflammable et n'est pas explosif. Pas de décomposition si utilisé et stocké selon les spécifications.
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Faites preuve de prudence lors de la lutte contre tout incendie chimique. Les pompiers doivent porter un équipement de protection complet. Refroidissez les contenants exposés avec un jet d'eau ou de la brume d'eau. Les produits de combustion dangereux incluent les oxydes de calcium.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

---

<b>Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence</b>	Ne pas mettre dans les yeux ni sur la peau. Ne pas respirer la poussière. Utilisez un équipement de protection personnelle approprié. Évacuez la zone dangereuse. Équipez l'équipe de nettoyage avec une protection adéquate.
<b>Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage</b>	En cas de déversement ou de fuite, balayez le matériel. Évitez de générer de la poussière lors du nettoyage des déversements. Nettoyez immédiatement les déversements et éliminez les déchets de manière sécuritaire.
<b>Procédures de notification</b>	Non disponible
<b>Précautions environnementales</b>	Évitez le rejet dans l'environnement.

### SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

---

<b>Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention</b>	Une bonne tenue des lieux est nécessaire lors du stockage, du transfert, de la manipulation et de l'utilisation de ce matériel pour éviter une accumulation excessive de poussière. Suivez les bonnes pratiques d'hygiène industrielle
--	--

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – CELBEX 653

et les procédures de sécurité. Lavez-vous toujours les mains immédiatement après avoir manipulé ce produit et encore une fois avant de quitter le lieu de travail.

**Conditions de sûreté en matière de stockage (y compris les incompatibilités)**

Stockez dans un endroit sec et frais. Les matériaux incompatibles incluent les acides.

### SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Paramètres de contrôle – Limites d'exposition professionnelle

<b>Non chimique</b>	<b>Type</b>	<b>Valeurs limites d'exposition</b>	<b>Source</b>
Calcaire	TWA	3 mg / m <sup>3</sup>	C.-B. (CA)
Calcaire	TWA	5 mg / m <sup>3</sup>	OSHA, NIOSH (É.-U.)
Calcaire	TWA	10 mg / m <sup>3</sup>	Ab, N.-B., Nun., TN-O, Sask., Yn (CA)
Calcaire	STEL	20 mg / m <sup>3</sup>	C.-B., Sask., Yn (CA)
Calcaire	VEMP	10 mg / m <sup>3</sup> (calcaire, ne contenant pas d'amiante et <1% de silice cristalline)	Qc (CA)
Agent thixotrope	TWA	3 mg / m <sup>3</sup> (matière particulaire ne contenant pas d'amiante et <1% de silice cristalline)	C.-B. (CA)
Agent thixotrope	TWA	5 mg / m <sup>3</sup>	OSHA, NIOSH (É.-U.)
Agent thixotrope	TWA	10 mg / m <sup>3</sup>	Ab, N.-B., Nun., TN-O, Sask., Yn (CA)
Agent thixotrope	STEL	20 mg / m <sup>3</sup>	C.-B., Sask., Yn (CA)
Agent thixotrope	VEMP	5 mg / m <sup>3</sup> (calcaire, ne contenant pas d'amiante et <1% de silice cristalline)	QC (CA)
Quartz	TWA	0,025 mg / m <sup>3</sup>	ACGIH (É.-U.); Ab, C.-B., Man., N.-B., N.-É., Î.-P.-É. (CA)
Quartz	TWA	0,05 mg / m <sup>3</sup>	NIOSH REL (É.-U.); Sask. (CA)
Quartz	TWA	0,1 mg / m <sup>3</sup>	N.-B., Ont. (CA)
Quartz	TWA	0,3 mg / m <sup>3</sup> (masse totale)	Nun., T.N.-O. (CA)
Quartz	TWA	300 particules/ml	Yn (CA)
Quartz	VEMP	0,1 mg / m <sup>3</sup>	Qc (CA)

#### Contrôles d'ingénierie appropriés

Des fontaines de lavage d'urgence pour les yeux et des douches de sécurité doivent être disponibles à proximité de toute exposition potentielle. Une ventilation adéquate, surtout dans les espaces confinés, doit également être assurée. Enfin, toutes les réglementations nationales et locales doivent être respectées.

#### Mesures de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Portez des lunettes de sécurité avec protections latérales ou des lunettes de protection chimique selon les besoins pour éviter le contact avec les yeux.

##### Protection de la peau

Portez des gants de protection résistants aux produits chimiques. Portez des vêtements de protection appropriés.

##### Protection respiratoire

Utilisez un respirateur approuvé par le NIOSH de type "masque anti-poussière" dans les conditions poussiéreuses ou lorsque l'exposition peut dépasser les limites d'exposition professionnelle établies.

##### Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser de cosmétiques pendant le travail avec ce produit. Après le travail, lavez-vous les mains avant de manger,

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – CELBEX 653

boire, fumer ou utiliser les installations sanitaires.

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

<b>Apparence</b>	Poudre blanche solide
<b>Odeur</b>	Aucune
<b>Seuil olfactif</b>	Non applicable
<b>pH</b>	Neutre lorsqu'il est mélangé avec de l'eau.
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	Non applicable
<b>Point initial d'ébullition initial et domaine d'ébullition</b>	Non applicable
<b>Point d'éclair</b>	Non applicable
<b>Taux d'évaporation (BuAe = 1)</b>	Non applicable
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Non applicable
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Non applicable
<b>Tension de vapeur</b>	Non applicable
<b>Densité de vapeur (air = 1)</b>	Non applicable
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	Non applicable
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Légèrement soluble
<b>Solubilité dans d'autres liquides</b>	Non applicable
<b>Coefficient de partage, n-octanol / eau (logKow)</b>	Non applicable
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non applicable
<b>Température de décomposition</b>	Non applicable
<b>Viscosité</b>	Non applicable

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

<b>Réactivité</b>	Non applicable
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir section 7).
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	La polymérisation dangereuse ne se produira pas.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – CELBEX 653

<b>Conditions à éviter</b>	L'utilisation du produit à des températures extrêmement élevées ou basses affectera les temps de prise.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Acides
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes de calcium. Comme dans tous les incendies, des fumées toxiques et nocives peuvent se dégager.

### SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

#### Données toxicologiques

<u>Nom chimique</u>	<u>CL50</u>	<u>DL50</u>
Quartz	Non disponible	Oral, rat : >5000 mg/kg

<b>Toxicité aiguë</b>	Non toxique selon les ingrédients du mélange.
<b>Sensibilisation respiratoires ou cutanée</b>	Le produit est utilisé avec du ciment Portland ou d'autres matériaux caustiques, ce qui peut provoquer une réaction cutanée allergique chez les individus sensibles. Le ciment humide peut dessécher la peau et causer des brûlures chimiques.
<b>Corrosion / Irritation cutanée</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>Lésions oculaires graves / Irritation oculaire</b>	Provoque une irritation grave des yeux.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)</b>	Non classifié
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (expositions répétées)</b>	Non classifié
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Non, basé sur les ingrédients du mélange.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Non classifié
<b>Danger d'aspiration</b>	Non classifié
<b>Information sur les voies d'exposition probables</b>	<u>Inhalation</u> Oui  <u>Contact avec la peau</u> Oui  <u>Contact avec les yeux</u> Oui  <u>Ingestion</u> Oui
<b>Signes et symptômes d'exposition</b>	<u>Inhalation</u> Irritation des voies respiratoires.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – CELBEX 653

Contact avec la peau  
Provoque une irritation cutanée.

Contact avec les yeux  
Provoque une irritation oculaire grave. Peut entraîner des dommages oculaires si non traité.

Ingestion  
L'ingestion est susceptible d'être nocive ou d'avoir des effets indésirables.

### Effets chroniques potentiels sur la santé

Le produit est utilisé avec du ciment Portland ou d'autres matériaux caustiques qui peuvent provoquer une réaction cutanée allergique chez les individus sensibles. Le ciment humide peut dessécher la peau et causer des brûlures chimiques. Le produit contient un faible pourcentage de quartz, dont l'exposition à des quantités susceptibles de provoquer des symptômes chroniques est hautement improbable ; cependant, une exposition répétée ou prolongée à la poussière de silice cristalline respirable (en suspension dans l'air) entraînera des dommages pulmonaires sous forme de silicose et peut provoquer le cancer.

### Cancérogénicité

Peut causer le cancer (par inhalation)

<u>Nom chimique</u>	<u>CIRC</u>	<u>NTP</u>	<u>ACGIH</u>	<u>OSHA</u>
Quartz	Groupe 1 (Cancérogène avéré pour l'homme)	Cancérogène humain connu	Non disponible	Non disponible

## SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

<b>Écotoxicité</b>	Non disponible
<b>Persistence et dégradation</b>	Non disponible
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Non disponible
<b>Mobilité dans le sol</b>	Non disponible
<b>Autres effets nocifs</b>	Évitez le rejet dans l'environnement.

## SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

Si ce produit, tel qu'il est fourni, devient un déchet, il ne répond pas aux critères des déchets dangereux tels que définis dans le Resource Conservation and Recovery Act (RCRA) 40 CFR 261. Éliminez le matériau conformément à toutes les lois et réglementations fédérales, provinciales et locales applicables. Les réglementations peuvent varier selon les régions. La caractérisation des déchets et le respect des lois applicables sont de la seule responsabilité du producteur de déchets.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – CELBEX 653

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Nom technique (pour l'entrée N.S.A.)	Classe de danger relative au transport	Groupe d'emballage
TMD	Aucun	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
49 CFR/DOT	Aucun	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
IMDG	Aucun	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
OACI/IATA	Aucun	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé

**Numéro de classement tarifaire** 2924.19.1010

**Précautions spéciales** Non disponible

**Dangers environnementaux** Voir la section 12.

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/73 et du Recueil IBC** Non disponible

### SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

#### Informations canadiennes

##### Classification SIMDUT

Classe D Division 2 Sous-division A - Matériau très toxique causant d'autres effets toxiques

Classe D Division 2 Sous-division B - Matériau toxique causant d'autres effets toxiques

##### *Calcaire*

Classe D Division 2 Sous-division A - Matériau très toxique causant d'autres effets toxiques

##### *Agent thixotrope*

Classe E - Matériau corrosif

##### *Quartz*

Classe D Division 2 Sous-division A - Matériau très toxique causant d'autres effets toxiques

##### Inventaire du Canada (LIS/LES)

##### *Calcaire*

Inscrit sur la Liste extérieure des substances (LES).

##### *Agent thixotrope*

Inscrit sur la Liste intérieure des substances (LIS).

##### *Quartz*

Inscrit sur la Liste intérieure des substances (LIS) et sur la Liste de divulgation des ingrédients du Canada.

#### Informations américaines

##### SARA 311/312

Danger pour la santé immédiat (aigu)

Danger pour la santé différé (chronique)

##### Inventaire des États-Unis (TSCA)

Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – CELBEX 653

### Réglementation d'État (California Prop. 65)

#### *Quartz*

**AVERTISSEMENT** : Ce produit contient des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme étant cancérigènes.

### Réglementations d'État

#### *Calcaire*

Idaho - Limites d'exposition professionnelle – TWAs  
Massachusetts - Liste des substances à connaître  
Michigan - Limites d'exposition professionnelle – TWAs  
Minnesota - Liste des substances dangereuses  
Minnesota - Limites d'exposition permises – TWAs  
New Jersey - Liste des substances dangereuses à connaître  
Oregon - Limites d'exposition permises – TWAs  
Pennsylvanie - Liste RTK (Right to Know)  
Tennessee - Limites d'exposition professionnelle – TWAs  
Texas - Niveaux de dépistage des effets - Long terme  
Texas - Niveaux de dépistage des effets - Court terme  
Vermont - Limites d'exposition permises – TWAs  
Washington - Limites d'exposition permises – STELs  
Washington - Limites d'exposition permises – TWAs

#### *Quartz*

Idaho - Polluants atmosphériques toxiques non cancérigènes - Concentrations ambiantes acceptables  
Idaho - Polluants atmosphériques toxiques non cancérigènes - Niveaux d'émission (ELs)  
Idaho - Limites d'exposition professionnelle - Poussières minérales  
Illinois - Cancérigènes des contaminants atmosphériques toxiques  
Illinois - Contaminants atmosphériques toxiques  
Maine - Produits chimiques de grande préoccupation  
Massachusetts - Liste des substances à connaître  
Michigan - Limites d'exposition professionnelle – TWAs  
Minnesota - Produits chimiques de grande préoccupation  
Minnesota - Liste des substances dangereuses  
Minnesota - Limites d'exposition permises – TWAs  
New Hampshire - Polluants atmosphériques toxiques réglementés - Niveaux ambiants (AALs) - 24 heures  
New Hampshire - Polluants atmosphériques toxiques réglementés - Niveaux ambiants (AALs) – Annuel  
New Jersey - Liste des substances dangereuses à connaître  
New Jersey - Liste des substances dangereuses pour la santé  
Oregon - Limites d'exposition permises - Poussières minérales  
Pennsylvanie - Liste RTK (Right to Know)  
Tennessee - Limites d'exposition professionnelle – TWAs  
Texas - Niveaux de dépistage des effets - Long terme  
Texas - Niveaux de dépistage des effets - Court terme  
Vermont - Limites d'exposition permises – TWAs  
Washington - Limites d'exposition permises – STELs  
Washington - Limites d'exposition permises - TWAs

**Informations internationales** Non disponible

### SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

---

**Date de la dernière révision** 4 juillet 2024

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – CELBEX 653

### **Avertissement**

Les informations fournies dans ce document sont correctes au meilleur de notre connaissance, information et croyance à la date de sa publication. Ces informations sont offertes uniquement pour la considération de l'utilisateur, sous réserve de sa propre investigation de la conformité aux réglementations applicables, y compris l'utilisation sûre du produit dans toutes les conditions prévisibles. Ces informations sont conçues uniquement comme un guide général et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Ces informations concernent uniquement le matériau spécifique désigné. Sauf indication contraire ci-dessus, elles peuvent ne pas être valables pour ce matériau utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans un processus quelconque.

---

**FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**